



GRACE AU CHSCT, L'ÉTABLISSEMENT TUTOIE LA JUSTICE !!!

Remerciez le CHSCT PACA puisqu'un nouveau procès va voir le jour...

Son objectif :

Demander au Tribunal Administratif de déclarer illégale l'ouverture du site de Brignoles qui date de Février 2009 !!

La **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** est le **SEUL** syndicat à s'être insurgé contre cette aberration : Ester en justice systématiquement pour marquer des points contre l'Etablissement ce n'est pas dans nos valeurs syndicales **et surtout pas dans l'intérêt du personnel qui, en cette période a des préoccupations quotidiennes plus urgentes et plus importantes.**

La **CFE CGC Métiers de l'Emploi** rappelle que cet argent, dépensé inutilement est retiré du budget de fonctionnement de Pôle Emploi PACA.

Depuis la création de Pôle-Emploi, ces procès ont coûté cher.

Le 20 Mars, seule la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** a marqué sa différence lors du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), face aux autres syndicats qui se sont tous unis dans cette bataille juridique stérile.

Pendant ce temps là, **les conditions de travail des agents se dégradent** : les salariés sont confrontés à une surcharge de travail liée au non remplacement des absents et les conditions immobilières sont loin d'être satisfaisantes.

A la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi**, nous considérons que le personnel attend que leurs élus défendent leurs intérêts et dépensent leur énergie à mener des actions concrètes visant à améliorer leur quotidien.